

> Médecins omnipraticiens

Nouveau code de facturation pour le calcul du nombre de patients ne se présentant pas à une visite prévue en milieu de soins de première ligne

Accord n° 746

Les représentants de votre fédération et du ministère de la Santé et des Services Sociaux ont convenu de l'Accord n° 746 signifiant leur souhait de connaître le nombre de patients qui ne se présentent pas à une visite prévue en milieu de soins de première ligne. Cet accord entre en vigueur rétroactivement au **1^{er} avril 2021** et le demeure jusqu'au renouvellement de l'entente générale.

Pour répondre à cette demande, nous avons créé le code de facturation **09956** au tarif de **0 \$**. Ce code servira uniquement à des fins statistiques. Vous pourrez l'utiliser à compter du **25 septembre 2021** lorsqu'un patient, inscrit ou non, ne se présentera pas à une visite prévue avec ou sans rendez-vous dans un milieu de soins de première ligne, en cabinet GMF ou non, en GMF-U ou en CLSC.


Le code **09956** doit être facturé **avec le numéro d'assurance maladie** du patient qui ne s'est pas présenté à la visite prévue **sans aucun élément de contexte**.

Sur une base volontaire, vous disposerez de **120 jours** à compter du **25 septembre 2021** pour utiliser ce code afin de nous indiquer les visites prévues entre le 1^{er} avril et le 25 septembre 2021 auxquelles les patients ne se sont pas présentés.

L'Accord n° 746 est accessible par l'onglet Accords du [Manuel des médecins omnipraticiens – Brochure n° 1](#), sous *Manuels et guides de facturation* de la section réservée à votre profession de notre site Web, au www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels.

c. c. Agences de facturation commerciales

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)